

LES INDUSTRIES DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM SONT SATISFAITES DE L'IMPOSITION DE TARIFS DOUANIERS DE 25 % SUR LES PRODUITS FABRIQUÉS EN CHINE

1^{er} octobre 2024 – OTTAWA, ON – Aujourd'hui, le gouvernement du Canada a publié la liste des produits d'acier et d'aluminium fabriqués en Chine qui seront assujettis au tarif de 25 % et les détails entourant la mise en œuvre de l'article 53 de la Loi sur le tarif des douanes.

Catherine Cobden, présidente de l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA), et Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada, ont réagi en publiant la déclaration suivante :

« Les industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium se réjouissent de cette nouvelle étape très importante dans la mise en œuvre des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium chinois. Cette étape cruciale démontre que le gouvernement du Canada reconnaît l'importance stratégique de nos industries pour les intérêts de la sécurité économique du Canada. »

« Le Canada s'oppose aux capacités excédentaires et aux pratiques commerciales déloyales et, ce faisant, protège des milliers d'emplois, de familles et de communautés qui dépendent des industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium, qui sont dynamiques et fortes ».

« Avec cet alignement tarifaire sur nos partenaires de l'ACEUM, les États-Unis et le Mexique, nous protégeons l'espace commercial nord-américain contre la surcapacité parrainée par l'État chinois et ses effets destructeurs sur nos marchés. »

« Nos membres apprécient les efforts du gouvernement et le consensus entre tous les parlementaires concernant ces tarifs douaniers sur la Chine, qui nous aligneront sur notre plus grand partenaire commercial et protégeront nos chaînes d'approvisionnement nord-américaines hautement intégrées. »

« Les industries nationales de l'acier et de l'aluminium vont maintenant travailler avec le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre du processus de remises qui maintiendra l'efficacité de ce régime tarifaire essentiel et qui ne s'appliquera que dans des circonstances uniques et bien documentées ».



Association
de l'aluminium
du Canada



Contacts pour les médias

Catherine Cobden
Présidente, Association canadienne des producteurs d'acier
c.cobden@canadiansteel.ca

Jean Simard
Président et chef de la direction, Association de l'aluminium du Canada
jsimard@aluminium.ca

À propos de l'Association canadienne des producteurs d'acier

L'Association canadienne des producteurs d'acier est la porte-parole nationale de l'industrie sidérurgique canadienne. Elle se consacre à la mise en place d'un environnement commercial compétitif et durable pour ses membres et les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement. Les producteurs canadiens d'acier font partie intégrante de l'économie canadienne et constituent un fournisseur essentiel pour de nombreux segments de l'industrie nord-américaine, notamment les secteurs de l'automobile, de l'énergie, de la construction et des transports.

About the Aluminium Association of Canada

Fondée en 1990, l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représente les trois producteurs d'aluminium de classe mondiale du Canada : Alcoa, Alouette et Rio Tinto. Exploitant neuf usines au Canada, dont huit au Québec, ils emploient plus de 9 000 travailleurs et produisent plus de 80 % du métal primaire d'Amérique du Nord, générant 10,8 milliards de dollars d'exportations, principalement vers les États-Unis. L'AAC et ses membres participent activement au développement des meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité et de production responsable à faible empreinte carbone. Pour plus d'informations, consultez le site aluminium.ca ou X [@AAC_aluminium](https://twitter.com/AAC_aluminium).